



Annulation de vol, achat d'un billet vol + hotel sur expedia

Par **veschambre**, le **19/02/2011 à 13:01**

Bonjour,rnrnJ'ai acheté deux billets vol + hôtel Paris-Budapest pour 2 personnes sur Expedia.fr le 21/07/2010.rnrnLe vol retour pour Paris a été annulé pour raison de grève des contrôleurs aériens en France.rnrnLa compagnie Easyjet nous a proposé un vol quatre jours plus tard.rnrnNous avons préféré prendre un vol le jour même sur une autre compagnie.rnrnCe vol m'a été facturé 500 euros et suite à mes différentes réclamations auprès d'Easyjet et Expédia, 107 Euros m'ont été remboursés.rnrnY'a t-il possibilité d'obtenir le remboursement de l'intégralité de la somme dépensé pour l'achat du billet d'avion de remplacement?rnrnEn vous remerciant de votre réponse,rnrnCordialement.

Par **jeetendra**, le **19/02/2011 à 17:13**

Bonjour, relisez bien les conditions générales d'Easyjet, ils vous ont quand meme proposez un [fluo]vol de remplacement[/fluo], de la à obtenir un remboursement intégral, ça va pas etre facile du tout, cordialement.

Par **marine**, le **14/03/2012 à 14:44**

Bonjour,rnLa réglementation européenne prévoit dans votre cas l'obligation pour la compagnie aérienne de vous réacheminer dans les meilleurs délais à votre destination finale, y compris sur une compagnie concurrente.rnVous avez donc la possibilité le remboursement du

différentiel entre le premier billet et le second billet racheté à l'aéroport ainsi qu'une indemnisation de 400 € par passager. Il est probable que la compagnie fera de la résistance et qu'il sera nécessaire de saisir la justice. Je vous conseille d'avoir recours au service de SkyMediator en remplissant un formulaire de réclamation sur leur site. Le principe est simple : cela ne vous coûte rien, tous les frais étant à leur charge. En échange, il conserve 20% de l'indemnisation obtenue. Le site est <http://www.skymediator.com>